

**Dossier documentaire****3. L'EXERCICE COMPTABLE**

La période de détermination du résultat de l'entreprise est l'**exercice comptable**.

Cette expression, typique du monde de la comptabilité, est la période du traitement comptable dont le terme normal est la préparation du bilan. L'année civile court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, mais ce n'est pas obligatoirement le cas de l'exercice comptable d'une société. La durée normale de l'exercice comptable est d'une année, mais les dates de fin et de début de l'exercice peuvent varier d'une société à l'autre, par exemple :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (si l'exercice comptable correspond à l'année civile, comme c'est souvent le cas) ;
- du 1<sup>er</sup> juin de l'année au 31 mai de l'année suivante ;
- toute autre période d'un an ne correspondant pas à l'année civile.

Les dates de début et de fin de l'exercice comptable sont en principe décidées au moment de la création de la société et peuvent être inscrites aux statuts. L'exercice comptable se déroule sur une année pleine, sauf dans deux cas :

A la création de la société et à la dissolution de la société (fin d'activité)

**À savoir**

La plupart des exercices comptables correspondent à l'année civile. Tous les ans, à la même période, les cabinets d'expertise comptable sont en période de grande activité. Les bilans doivent être prêts avant le 30 avril pour les sociétés dont l'exercice s'est achevé au 31 décembre de l'année précédente. Cette échéance peut bénéficier d'un délai supplémentaire d'une semaine environ (tolérance), mais la quasi-totalité des travaux comptables aura dû être effectuée avant le 15 avril afin de connaître le montant de l'impôt sur les sociétés (IS).

Dans le cas d'une création de société, choisir une date de fin d'exercice différente du 31 décembre (par exemple le 31 mai, le 30 septembre...) peut être avantageux : cela permet d'avoir un expert-comptable plus disponible aux dates de bilan, voire de mieux négocier avec lui son contrat et le montant de ses honoraires.

**Une comptabilité correctement tenue, un moyen de preuve**

Les principes comptables ont une grande importance d'un point de vue juridique. Celui qui tient correctement sa comptabilité peut l'invoquer en tant que preuve. En droit des affaires et dans le cadre de procédures, on peut avoir à produire certains documents comptables, mais seuls les documents issus d'une comptabilité correctement tenue auront une valeur en tant que preuve. La comptabilité peut ainsi être considérée comme « l'algèbre du droit ».

## 6. LES DOCUMENTS COMPTABLES

### A. La pièce comptable

Le premier élément à la base de la comptabilité est la « pièce comptable ».

La pièce comptable, document qui constitue une preuve, peut être :

- une facture ;
- un ticket de caisse ;
- un relevé d'opérations bancaires ;
- un talon de chèque ;
- un bulletin de paie ;
- un bordereau de charges sociales, etc.

Sans pièce comptable, la tenue de la comptabilité est impossible. Tout achat, aussi minime soit-il, doit être accompagné d'un justificatif, au minimum un ticket de caisse. Puisque la pièce comptable permet l'enregistrement des opérations comptables, une bonne organisation comptable est nécessaire : elle commence par le classement des pièces, selon leur nature (on aura un classeur pour les factures de ventes, un classeur pour la banque, par exemple...).

### Le classement des documents

Une bonne organisation comptable commence par un bon classement. Tant que l'entreprise garde une taille modeste, elle peut se contenter de quelques classeurs. Une entreprise récente peut même commencer avec un seul classeur, qui sera subdivisé par le biais de plusieurs intercalaires avec les libellés suivants :

- **Général entreprise**, pour les éléments permanents du dossier tels les statuts, extraits KBIS, RIB et diverses indications mentionnant les références de l'entreprise (Siret, code APE...).
- **Factures clients**.
- **Factures achats** pour les achats en général et les frais généraux.
- **Banque** pour les relevés et les opérations bancaires.
- **Personnel** pour les bulletins de paie et les dossiers des salariés (contrats de travail).
- **Charges sociales** pour l'Urssaf, la retraite complémentaire...
- **Fiscalité** pour les déclarations de TVA, les impôts, les taxes, etc.

Par la suite, plus l'activité va se développer, plus les pièces deviendront nombreuses. Il faudra alors ouvrir plusieurs classeurs : un pour les factures, un pour les paies, un autre pour la banque...

Le classement chronologique des pièces est conseillé, les pièces les plus récentes étant positionnées au-dessus. En effet, lorsqu'on a besoin de consulter des documents – factures, relevés de banque, déclarations sociales, TVA... –, c'est souvent dans les pièces les plus récentes que se fait la recherche.

## 7. LES ÉDITIONS COMPTABLES

### A. Le grand-livre

Le grand-livre est un registre qui centralise toutes les lignes d'écriture de tous les journaux comptables, ces écritures étant triées et regroupées par comptes. Pour consulter un compte détaillé – par exemple, le compte d'un client spécifique –, on peut extraire du grand-livre ce seul compte. L'exemple d'un grand-livre est présenté [plus loin](#).

### B. La balance

La balance reprend le solde final des comptes, les uns après les autres, pour une période donnée. Par exemple, le compte 626 – *Frais postaux et de télécommunications* peut avoir un solde de 1 000 €, en fin de période, si le montant cumulé des frais d'affranchissement et de téléphone de l'entreprise atteint cette somme. La balance édite, ligne à ligne, le solde de chacun des comptes dans l'ordre prescrit par le plan comptable. La balance sert de base pour l'établissement des documents de fin d'exercice. En parallèle de la comptabilité générale (et de la balance générale) qui reprend la globalité des écritures comptables, il existe une comptabilité auxiliaire « client » et une comptabilité auxiliaire « fournisseurs ». On peut donc avoir une balance « clients » avec les seuls comptes des clients ou bien une balance « fournisseurs » avec les seuls comptes des fournisseurs. L'exemple d'une balance est présenté [plus loin](#).

### C. Les documents de fin d'exercice

À la fin de l'exercice et à l'issue des travaux comptables (dont l'inventaire), il faut élaborer la « liasse fiscale ». Celle-ci permet le calcul de l'impôt sur les sociétés. Cette liasse fiscale contient : le bilan, le compte de résultat, l'annexe. Ces documents sont présentés et expliqués en plusieurs étapes [ici](#).

1. *La comptabilité, algèbre du droit et méthode d'observation des sciences économiques*, P. Garnier, Dunod, 1947.

### À retenir

Les comptes commençant par 1, 2, 3, 4 et 5 sont des comptes de bilan. Le bilan énumère les valeurs de l'entreprise, ce qu'elle possède (locaux, stocks, dépôts en banque...) et ce qu'elle doit (emprunts, dettes fiscales, découverts bancaires...). **Le bilan est l'état patrimonial de la société.**

Les comptes 6 et 7 sont, eux, des comptes de résultat. Le compte de résultat vise à déterminer le résultat de l'entreprise (bénéfice ou perte). **Le compte de résultat indique les bénéfices ou les pertes de l'entreprise.**

Pour obtenir le résultat d'une entreprise, on retranche de la totalité des produits l'ensemble des charges. Si les produits sont supérieurs aux charges, le résultat est un bénéfice. Dans le cas contraire, le résultat est une perte.

**Total des produits – Total des charges = Résultat**

*Sources des documents : La comptabilité pas à pas Édition 2020-2021  
Philippe Guillermic Janvier 2020 | 192 pages Éditions Vuibert*

## Bilan de l'entreprise X au {date}

ACTIF (emploi des ressources)	PASSIF (origine des ressources)
<p><b>Actif immobilisé</b> Les actifs immobilisés sont constitués par les biens et valeurs qui concourent à l'activité et ont donc vocation à rester durablement dans l'entreprise. Ils sont classés en trois rubriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les <b>immobilisations incorporelles</b> sont des éléments n'ayant pas d'existence physique (frais d'établissement, fonds de commerce, brevets de fabrication, licences, etc.) ;</li> <li>- les <b>immobilisations corporelles</b> sont des éléments ayant une existence matérielle (terrains, constructions, matériels et outillages, mobiliers, etc.) ;</li> <li>- les <b>immobilisations financières</b> sont des éléments représentant des avoirs à caractère financier (prêts consentis, participations dans d'autres firmes, etc.).</li> </ul> <p><b>Actif circulant</b> Les actifs circulants correspondent aux éléments qui participent au cycle d'exploitation de l'entreprise et sont, de ce fait, appelés à se renouveler fréquemment. On distingue les composantes principales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les <b>stocks</b> sont des éléments destinés à être consommés ou vendus : matières premières, produits finis, marchandises, produits en cours de fabrication... ;</li> <li>- les <b>créances</b> matérialisent les délais de paiement accordés aux clients et représentent donc des sommes dues à court terme à l'entreprise ;</li> <li>- les <b>valeurs mobilières de placement</b> sont des titres achetés en vue de réaliser un gain à brève échéance ;</li> <li>- les <b>disponibilités</b> représentent les éléments présents dans le patrimoine sous forme de liquidités.</li> <li>- les <b>charges constatées d'avance</b> (cf. chapitre 11).</li> </ul>	<p><b>Capitaux propres</b> Les capitaux propres représentent les ressources de l'entreprise, apportées par ses propriétaires ou générées par son activité. Ils regroupent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le <b>capital</b> ou montant global des apports ;</li> <li>- les <b>réserves</b>, constituées des bénéfices antérieurs conservés dans l'entreprise ;</li> <li>- le <b>résultat</b> de l'exercice.</li> </ul> <p><b>Provisions</b> (cf. chapitre 10).</p> <p><b>Dettes</b> Les <b>dettes</b> sont les ressources mises à la disposition de l'entreprise par les tiers. Elles comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les <b>dettes financières</b>, contractées auprès d'établissements financiers (emprunts, etc.) ;</li> <li>- les <b>dettes d'exploitation</b>, relatives aux acquisitions de biens et services (fournisseurs), au travail des salariés (personnel, organismes sociaux) et aux impôts exigibles (État) ;</li> <li>- les <b>autres dettes</b> ;</li> <li>- les <b>produits constatés d'avance</b> (cf. chapitre 11).</li> </ul>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>

## A- Présentation en compte (ou juxtaposée)

### Compte de résultat

CHARGES (EMPLOIS CONSOMMÉS)		PRODUITS (RESSOURCES GÉNÉRÉES)	
Éléments	Montants	Éléments	Montants
Charges d'exploitation	Ce	Produits d'exploitation	Pe
Charges financières	Cf	Produits financiers	Pf
Charges exceptionnelles	Cx	Produits exceptionnels	Px
<b>Total des charges</b>	<b>Ce + Cf + Cx</b>	<b>Total des produits</b>	<b>Pe + Pf + Px</b>
<b>Bénéfice</b>		<b>Perte</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	

Le positionnement du résultat (bénéfice ou perte) répond à une préoccupation de présentation équilibrée du document.

## B- Présentation en liste

Elle repose sur le rapprochement des produits et des charges par type d'éléments et met en évidence des résultats intermédiaires.

ÉLÉMENTS	MONTANTS	SOLDES
Produits d'exploitation	Pe	
Charges d'exploitation	Ce	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Pe - Ce</b>	<b>RE</b>
Produits financiers	Pf	
Charges financières	Cf	
<b>Résultat financier</b>	<b>Pf - Cf</b>	<b>RF</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>RE + RF = RC</b>

Produits exceptionnels	Px	
Charges exceptionnelles	Cx	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>Px - Cx</b>	<b>RX</b>
<b>Total des produits</b>	<b>Pe + Pf + Px</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>Ce + Cf + Cx</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>(Pe + Pf + Px) - (Ce + Cf + Cx)</b>	<b>RC + RX = R Net</b>

## LES FLUX ECONOMIQUES

Un flux économique est un mouvement de biens, de prestations de service ou de monnaie qui se réalise dans un intervalle de temps déterminé.

Tout flux économique a un point de départ, appelé ressource, et un point d'arrivée, appelé emploi.

### Classification des flux économiques selon leur nature

Nature des flux	Description des flux
<b>Les flux d'exploitation</b> - Les achats de biens ou de services consommés rapidement par l'entreprise  - Les ventes de biens ou de services fabriqués par l'entreprise	Ce sont les achats de matières 1res, de marchandises, de fournitures et de services (loyer, assurance, réparation, honoraires, publicité, transport, internet, frais bancaires, etc.).  Ce sont les ventes de produits finis, de marchandises et de services.
<b>Les flux d'investissement</b>	Ils concernent l'acquisition des immobilisations.
<b>Les flux monétaires</b> - Les flux monétaires immédiats  - Les flux monétaires différés	Ils concernent les paiements ou les encaissements au comptant.  Ils concernent les paiements ou les encaissements à crédit (créances vis-à-vis des clients ; dettes vis-à-vis des fournisseurs, de l'État, des salariés, des organismes sociaux et des associés).
<b>Les flux de financement</b>	Ils concernent les emprunts bancaires et les apports de capitaux effectués par les associés/actionnaires.

## LES FLUX ECONOMIQUES

Un flux économique est un mouvement de biens, de prestations de service ou de monnaie qui se réalise dans un intervalle de temps déterminé.

Tout flux économique a un point de départ, appelé ressource, et un point d'arrivée, appelé emploi.

### Classification des flux économiques selon leur nature

Nature des flux	Description des flux
<b>Les flux d'exploitation</b> - Les achats de biens ou de services consommés rapidement par l'entreprise  - Les ventes de biens ou de services fabriqués par l'entreprise	Ce sont les achats de matières 1res, de marchandises, de fournitures et de services (loyer, assurance, réparation, honoraires, publicité, transport, internet, frais bancaires, etc.).  Ce sont les ventes de produits finis, de marchandises et de services.
<b>Les flux d'investissement</b>	Ils concernent l'acquisition des immobilisations.
<b>Les flux monétaires</b> - Les flux monétaires immédiats  - Les flux monétaires différés	Ils concernent les paiements ou les encaissements au comptant.  Ils concernent les paiements ou les encaissements à crédit (créances vis-à-vis des clients ; dettes vis-à-vis des fournisseurs, de l'État, des salariés, des organismes sociaux et des associés).
<b>Les flux de financement</b>	Ils concernent les emprunts bancaires et les apports de capitaux effectués par les associés/actionnaires.

### Classification des flux économiques selon le nombre d'agents économiques concernés

<b>Les flux externes</b>	On parle de flux externe lorsque l'opération économique fait intervenir au moins deux agents économiques. Toute opération économique réalisée entre deux agents économiques donne naissance à au moins deux flux égaux mais de sens contraire.
<b>Les flux internes</b>	On parle de flux interne lorsque l'opération économique ne concerne qu'un seul agent économique. Ce type d'opération économique ne donne naissance qu'à seul flux économique.

### Classification des flux économiques selon le nombre d'agents économiques concernés

<b>Les flux externes</b>	On parle de flux externe lorsque l'opération économique fait intervenir au moins deux agents économiques. Toute opération économique réalisée entre deux agents économiques donne naissance à au moins deux flux égaux mais de sens contraire.
<b>Les flux internes</b>	On parle de flux interne lorsque l'opération économique ne concerne qu'un seul agent économique. Ce type d'opération économique ne donne naissance qu'à seul flux économique.

Les flux économiques sont notés (enregistrés) dans des tableaux appelés « comptes ».